



CDS avec non adéquation du poste avec le diplôme

Par **erickl**, le **14/06/2018** à **14:17**

Bonjour,

j'ai un APS (qui expire en début octobre), un master 2 en marketing et stratégie commerciale et mon diplôme de fin d'études(bac+5) est intitulé « Diplôme de l'École de Management, programme grande école, grade de master » je suis sur le point de signer deux contrats au poste d'"Adjoint en Pastorale scolaire", le premier est un CDD de 3 semaines qui commence lundi le 18 juin et le second est un CDI pour le même poste qui commence en fin AOÛT dans l'enseignement. la rémunération est supérieur a 1.5 fois le smic. C'est un poste qui nécessite des compétences en management , et organisation et en gestion des équipes et gestion des projets.

voici les fonctions:

Elaborer, mettre en oeuvre et évaluer régulièrement les projets d'animation pastorale
? Nourrir la réflexion de la coordination des chefs d'établissement
? Faire le lien avec les mouvements et services paroissiaux et diocésains
? Accompagner chaque personne des communautés éducatives (élèves, professeurs, éducateurs, parents) pour une mise en oeuvre des projets et formations pastoraux,
? Constituer et animer des équipes d'animation pastorale

et la formation exigée à la fonction est :

-- Sessions diocésaines ou nationales d'APS
-- Autres si souhaitées ou nécessaires

Pensez vous que j'ai une chance de passer ? que dois-je faire si non ?

est ce qu'il y a une personnalité (maire, préfet, directeur de la direccte) à qui je peux écrire pour demander une faveur pour faire carrière dans ce domaine ?

à mon premier APS j'ai monté ma boîte que j'ai mis en veille au cas où. que me conseillez vous de faire ?

Je vous remercie pour votre aide.
cordialement